

ou deux, car s'ils sont acceptables dans un cas, ils le sont dans l'autre. Cela ne constitue pas le critérium de la valeur d'une loi. Le critérium, c'est que, si une catégorie de gens doit avoir un avantage, cet avantage doit être accessible à tous les citoyens canadiens, peu importe le but. La loi est donc ou bonne ou mauvaise, et le critérium de sa valeur réside soit dans notre désir de rayer de nos statuts les lois contre le jeu soit dans notre propos délibéré d'écouter les leçons d'une longue expérience et de garder une loi qui, de l'avis de la plupart d'entre nous, est destinée à sauvegarder l'ordre social du pays.

M. O. G. ELLIOTT (Kindersley): Monsieur l'Orateur, comme il est tout près de neuf heures, je propose le renvoi de la suite de la discussion à une autre séance.

Des VOIX: Continuez.

M. ELLIOTT (Kindersley): Après mûre réflexion j'ai décidé d'appuyer cette mesure, non pas parce que je crois que le présent bill est nécessaire pour empêcher le jeu ou autre chose de ce genre, mais parce qu'un certain contrôle s'impose, comme on le fait pour les autres entreprises hasardeuses dans ce Dominion. Je vous exposerai brièvement les raisons qui justifient ce contrôle, à mon avis. Prenez d'abord la Bourse des grains à Winnipeg, où certaines spéculations sont permises dans la vente et l'achat des options, non pas à l'avantage du public en général mais dans le but spécifique de gagner de l'argent. Je vous renvoie à la page 47 du rapport sur l'enquête de la Commission des grains. Voici ce qu'on y trouve au sujet de la spéculation sur les ventes à terme.

Les transactions au Board of trade de Chicago seraient gravement handicapées, si non pas entièrement bouleversées, par l'élimination des ventes et des achats spéculatifs (ou même par la simple suppression des ventes spéculatives) sur le marché.

La preuve m'a convaincu que la présence des spéculateurs sur le marché des options à Winnipeg est toute aussi essentielle au bon fonctionnement de ce marché qu'elle l'est dans le cas de Chicago. Le volume de leurs opérations n'est peut-être pas aussi considérable, et sur ce point nous n'avons aucune preuve précise, mais l'expérience a démontré que le marché de Winnipeg fonctionne mal si le spéculateur en est absent.

Et la page 48:

Tant que vous aurez recours aux méthodes actuelles de la mise sur le marché, la spéculation constituera un élément essentiel du système actuel et nous devons certainement en regretter l'absence.

Je n'ai pas l'intention de défendre le jeu quel qu'il soit, quelle qu'en soit la forme, mais pour ce qui est de la Bourse des grains de Winnipeg, où nous pouvons mettre en danger même la vie des producteurs primaires

par la manipulation du marché à la suite de la hausse ou de la baisse des prix, nous savons aussi que le pourcentage de ceux qui gagnent est faible. Mais, vu que les profits ainsi réalisés aident les gros courtiers en grains à vendre la récolte en leur assurant des profits suffisants, la maison de jeu (casino) peut exister.

La même chose se produit à la Bourse des valeurs. On achète les valeurs presque uniquement dans le but de faire de l'argent, non dans le but d'agrandir une propriété ou parce que l'on trouve un intérêt matériel quelconque dans le bien-être de son pays. J'ai ici un magazine, le *Newsweek*, du 30 mai 1938, dans lequel je trouve un article sur la bourse des valeurs. Je trouve la chose plutôt amusante, après avoir lu des articles, au cours des derniers mois, où l'on cherchait à expliquer la raison pour laquelle les acheteurs de valeurs n'avaient pas profité de la baisse des prix. Je soutiens que la raison en est bien simple et qu'ils ont évité de discuter les véritables raisons. Cet article semble s'appliquer à la situation. Voici ce qu'il dit:

Scandale des trusts de placement

Attendez-vous à des révélations sensationnelles au sujet de Wall Street qui pourraient bien être comparables à celles du scandale Whitney. Cela se produira lorsque la SEC et le bureau du procureur du district de New-York feront connaître les résultats d'une enquête qu'ils ont faite au sujet de trois trusts de placement. Les enquêteurs ont découvert que les trois compagnies, dont les valeurs sont en grande partie détenues par le public, se sont fait enlever leurs meilleures valeurs. Les révélations indiqueront que les manipulateurs ont réussi à mettre la haute main sur les trusts en achetant leurs valeurs dépréciées. Ils ont ensuite placé d'autres personnes à la direction, vendu presque toutes les valeurs importantes de la compagnie et utilisé le produit pour acheter des actions de compagnies peu connues appartenant aux initiés.

M. l'ORATEUR: L'heure réservée aux bills d'intérêt privé étant expirée, la Chambre reprendra les travaux interrompus à six heures.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Sanderson.

PENSIONS ET SANTÉ NATIONALE

Division de la santé.—Traitements des marins malades, \$187,390.

M. MacNEIL: Le crédit n° 240 a-t-il été adopté?

L'hon. C. G. POWER (ministre des Pensions et de la Santé nationale): Je croyais qu'il l'avait été, mais si l'honorable député a quelque chose à ajouter, il peut le faire.

M. McCANN: Je veux poser une question au sujet du crédit n° 240. Le ministre nous a dit que la nomination d'un publiciste n'avait